

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 27

Artikel: Lausanne le 5 juillet 1879
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 5 Juillet 1879.

Il est des orateurs qui, pour ne pas rester muets et pour sauver les apparences, montent à la tribune et s'en tirent avec cette phrase bien connue : « Chers concitoyens !... Les orateurs qui m'ont précédé vous ont si éloquemment exprimé tout ce que j'avais l'intention de vous dire qu'il ne me reste plus qu'à m'associer de cœur à leurs paroles et à boire à votre santé ! » Puis, après avoir pris quelques bonnes gorgées à la coupe, ils descendent les degrés.

Eh bien, c'est précisément ce que j'ai l'intention de faire à l'occasion de la belle fête des chanteurs vaudois à laquelle nous venons d'assister. Que dire en effet après les récits de dix ou douze journaux, tous mieux inspirés les uns que les autres ? Faut-il rappeler ici toute la partie artistique de la journée de dimanche, faut-il parler encore des torrents d'harmonie qui ont retenti sous les voûtes de la vieille basilique, des morceaux de concours si victorieusement exécutés, des coupes et des couronnes si glorieusement acquises par nos jeunes chanteurs ?.. Non, ce serait de la moutarde après dîner, de la piquette offerte après du champagne.

Quant au banquet, auquel plus de mille convives ont pris part, où des discours vraiment remarquables ont été prononcés, que dire après le spirituel compte-rendu de la *Revue* ? Mieux vaut garder le silence, car nous serions peut-être entraînés à parler du menu, des carottes et des petits pois, dont le dur souvenir nous reste, ainsi que de la salade capable de mater le plus intrépide des végétariens..... Bref, s'il y a eu quelques légères déceptions, que d'animation, que d'entrain pour les compenser ! Nous voyons encore notre brave poète Oyex, chantant le *Canton de Vaud*, accompagné de toute l'assistance et tout particulièrement des membres du Conseil d'Etat, qui s'en donnaient à cœur joie.

Puissions-nous voir souvent nos magistrats aussi gais, aussi contents, au milieu de leurs administrés ! Tant qu'il y aura parmi nous un tel échange de procédés, une telle communion d'idées, nous pourrions en conclure que la misère n'a point élu domicile sur notre sol, que les impôts y sont supportables et que la concorde y règne.

Un des plus charmants épisodes de la fête est certainement la course à Montreux. Il faut avoir vu, pour s'en faire une idée, ce long cortège de chan-

teurs en liesse, ayant tous des éclairs de contentement dans les regards, des fourmis dans les jambes et prenant possession du *Winkelried* au nombre de 700, ivres de jeunesse, de joie et de chansons.

La scène était des plus pittoresques. D'un côté, la rive vaudoise qui s'éloigne avec ses coteaux de vignes, ses vergers et ses riants villages ; de l'autre, la côte savoisienne accentuant de plus en plus ses rochers escarpés, au pied desquels prospère la plus riche végétation. Bientôt apparaissent aux fenêtres, sur tous les murs, au bord de toutes les terrasses, des mains qui saluent, des mouchoirs qui s'agitent et qui semblent nous dire : « Une nappe d'eau nous sépare, mais elle est si belle, si facile à franchir ! Nous chantons avec vous, nous partageons votre bonheur, nous sommes vos amis ! »

Et tout cela par une matinée superbe, aux sons d'une musique excellente et sous des centaines de drapeaux et de banderoles qui pavoisent le navire !

Quelques moments s'écoulaient sous le charme de ce spectacle ravissant ; le *Winkelried* décrit une légère courbe comme pour saluer le bassin du Rhône et les imposantes sommités qui le couronnent... puis, tout à coup, de toutes les poitrines s'échappent des bravos enthousiastes. Nous sommes en face de Montreux où le débarquement s'effectue au milieu des salutations les plus cordiales, d'une vraie effusion de compliments et de félicitations.

La facilité avec laquelle se vidèrent les bouteilles de l'excellent vin d'honneur offert par les autorités de Montreux ne se raconte pas ; on s'en souvient.

Après un pareil stimulant, après les chaleureuses paroles de bienvenue échangées entre MM. Guisan et Mayor-Vautier, comment ne pas monter d'un pied léger à la terrasse de l'Eglise de Montreux, d'où le regard embrasse le plus magnifique tableau qu'il soit possible d'imaginer, et devant lequel on reste saisi d'admiration, même après avoir bu de l'eau claire !

Joyeuse la colonne monta, joyeuse elle revint sur ses pas, saluée par toute la population et moissonnant sur son passage une pluie de fleurs que de jolies mains enlevaient sans pitié aux rosiers des balcons et des terrasses. Du reste, est-ce que le couvert n'était pas mis là-bas sur le rivage, où la section des vivres et liquides avait, pour ainsi dire, improvisé en quelques heures un simple mais excellent banquet ?... Les viandes étaient froides, il

est vrai, mais les estomacs chauds et les cœurs aussi ; nous n'en voulons d'autres preuves que les discours et les chants qui ne tardèrent pas à se produire sous l'aimable et entraînante direction du major de table, M. Lucien Vincent.

Le retour, il faut renoncer à l'écrire. Comment peindre avec fidélité tout ce qui se passa sur le pont du bateau où les coupes brillantes circulaient à pleins bords, rivalisant de libéralités et de bons vins ; où les musiciens répartis entre les divers groupes accompagnaient toutes les chansons possibles : Ici c'était la flûte et le basson s'associant au *Rufst du mein Vaterland* ; là, le cornet et les cymbales unissant leurs sons au refrain : *C'est la rive lointaine qui répète nos chants* ; plus loin, deux ou trois instruments non mieux assortis jouant une valse échelée, tandis qu'au-dessous, dans les salons, on chantait en chœur cette ritournelle qui prend pied maintenant et dont nous ignorons l'origine :

Encore un petit verre de vin,
Pour nous mettre en route ;
Encore un petit verre de vin,
Pour nous mettre en train.

C'est ce qu'en argot d'étudiant on appelle une *meule*.

Mais il faut bien pardonner à ces jeunes gens cette expansion de joie, d'hilarité, de musique désordonnée : ils avaient, morbleu, assez joué et chanté de musique sérieuse le jour précédent. Dans une course de plaisir, arrosée par le vin de Montreux, impossible de s'en tenir au classique ! L. M.

Paul de Cassagnac.

Les nombreuses agitations provoquées au sein de l'Assemblée nationale française, par les violentes sorties et les incessantes interruptions de M. Paul de Cassagnac, qui, tout dernièrement encore, a été exclu de la Chambre pour trois jours, nous font supposer que quelques détails biographiques sur ce personnage, dont on dit tant de mal, seront lus avec intérêt. Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot du père, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, dont la carrière a tant d'analogie avec celle du fils. Doué d'un caractère parfaitement identique, il n'a pas moins fait parler de lui. Le droit de porter le nom de *Cassagnac* lui ayant été contesté, cette question provoqua une vive polémique dans laquelle il se défendit avec une remarquable énergie, pour le maintien d'un nom sur lequel les doutes émis furent suffisamment justifiés. Car il résulte des pièces produites et publiées que la famille Granier ou de Granier est originaire de l'Ariège, et qu'elle alla se fixer dans le courant du siècle dernier à la verrerie de Montpellier, canton de Vic, qu'elle afferma. Un petit bois, dépendance de cette terre, s'appelle le Cassagnac, mais il n'est aucun de ses ancêtres qui ait songé à se parer de ce nom comme d'un titre.

Le publiciste s'était révélé dès 1831 par des brochures politiques, où il se montrait ardent démocrate et adorant tout ce qu'il devait brûler plus

tard. Sous le patronage de Victor Hugo, il collabora au journal des *Débats*, à la *Revue de Paris* et dans plusieurs autres organes de la presse où il mit au jour d'incontestables talents. C'était une véritable plume de combat, mais dont la violence était presque toujours nuisible à la cause qu'elle défendait.

Vers 1837, il lui prit fantaisie d'écrire une brochure pour prouver la légitimité et l'excellence de l'esclavage, probablement moins par conviction que par originalité et pour marcher à rebrousse-poil de tout le monde. Cette brochure le mit en relation avec de riches planteurs des Antilles, dont la cause battue en brèche de toutes parts, trouvait là un soutien inespéré. Il décida dès lors de visiter la Guadeloupe, la Martinique et toutes les îles à esclaves. Il s'y rendit en 1840 et y épousa une jeune créole, Mlle Rosemond de Beauvallon. Rentré en France, il mit sa plume au service de M. Guizot. Quand vint 1848, la République ne pouvant accepter ni rétribuer ses services, il se tourna contre elle avec sa virulence ordinaire. Puis, dès qu'apparut Louis Bonaparte, il s'en fit le séide passionné.

Dès lors la carrière des honneurs fut ouverte à M. Granier de Cassagnac. Candidat officiel du gouvernement, il fut élu député par le département du Gers, en 1852, 1857 et 1863. Il devint le coryphée du côté droit de la Chambre et se fit remarquer par ses affirmations tranchantes, ses doctrines absolues. Il est peu de discussions qu'il n'ait interrompues, coupées çà et là d'un ton rogue et outrecuidant. Mal lui en prit une fois de s'attaquer à Berryer ; comme l'illustre orateur faisait le relevé des avancements conquis par la magistrature parisienne à coups de journaux condamnés, et comme il citait les noms, une voix cria : « Ceci est une lâcheté ! » — Qui a prononcé le mot de *lâcheté* ? dit Berryer en parcourant des yeux la salle. M. Granier de Cassagnac se leva et dit : C'est moi ! — Oh ! alors, ce n'est rien, reprit Berryer ; et il continua la discussion.

Paul de Cassagnac, fils du précédent, est né à la Guadeloupe le 2 décembre 1842, il vint très jeune en France, étudia d'abord le droit et se lança dans le journalisme où sa vocation le poussait. Il ne tarda pas à s'y faire une bruyante notoriété par les emportements de sa plume et de nombreux duels. Il fonda l'*Indépendance parisienne*, puis collabora à la *Nation* et au *Diogène*. Dans un duel qu'il eut avec *Aurélien Scholl*, rédacteur du *Nain jaune*, il le blessa grièvement. C'était le premier de ces grands coups d'épée, qui lui ont fait une renommée toute spéciale.

Vers 1867, il devint rédacteur en chef du *Pays*, et se vit condamné plusieurs fois à la prison pour diffamation. Quoiqu'il fut toujours le provocateur, il refusa néanmoins plusieurs duels, entr'autres celui avec M. Gaillard père, qui lui proposait de se battre au pistolet à bout portant, avec une seule arme chargée. Paul de Cassagnac a du reste toujours refusé les duels dans lesquels son adresse à l'escrime